

Enseignement de la LSF à l'université

1. Etat de la question :

A l'heure actuelle, l'enseignement de la LSF à l'université, nécessaire à la formation des futurs professionnels comme des futurs chercheurs, est dispensé de telle manière que :

- il décrédibilise les discours et actions qui visent à donner à la LSF une place de véritable langue, au même titre que toutes les autres langues,
- il ne répond pas aux attentes de l'Université en matière d'objectifs, de programmes, de validation des acquis.

En pratique, on voit que les enseignants de LSF qui interviennent à l'université tendent à transposer les méthodes suivies par les écoles de LSF, sans toujours tenir compte de la spécificité du public étudiant, des objectifs visés par lui et des exigences universitaires de base.

Je développe ces différents points :

- public concerné : étudiants, futurs professionnels de la surdité, futurs enseignants, curieux des langues. En quoi ce public se différencie-t-il de celui des écoles de LSF ?

Bien sûr, tout dépend des filières et des organisations propres à chaque université, mais le plus souvent, ce sont des étudiants qui ont un projet professionnel dans le domaine de la surdité, quel qu'il soit : enseignant, éducateur, orthophoniste, accompagnant, interprète..., ou simplement curieux ayant choisi de suivre cet enseignement comme une ouverture. Certaines universités offrent des cours de LSF dans le cadre de centres de langue, comme des options plus ou moins libres, qui ne sont pas spécifiquement rattachées à un cursus particulier (la LSF comme n'importe quelle autre langue) . D'autres ont structuré des filières sélectives par le nombre de places en général, sur des projets particuliers et avec des débouchés spécifiques dans lesquels les cours pratiques de LSF sont associés à d'autres cours.

Ce public d'étudiants assez homogène, post-bac, en L1, L2, L3, M1 ou M2, selon les cas, se distingue du public des associations, beaucoup plus hétérogène. Les associations accueillent en effet, outre un public certain d'étudiants, qui ne trouvent pas toujours des cours à l'université ou qui complètent leur formation, des personnes contraintes pour des raisons personnelles (parents d'enfants sourds, personnes devenant sourdes), ou professionnelles (dans le cadre de la formation continue ou professionnelle).

Les lycéens qui suivent actuellement la LSF en tant que langue jusqu'au bac vont arriver à l'université dans quelques années. La première promo devrait passer le bac en 2009.

- Pédagogie employée : Ainsi, la pédagogie déployée envers un public très hétérogène, qui ne se trouve pas dans une dynamique de formation universitaire, serait transposable à l'université. Mais elle se trouve en grand décalage avec les méthodes, objectifs, progressions, travaux personnels et moyens d'évaluation des autres langues présentes à l'université (les langues orales). Pour ne citer qu'un exemple, à l'université 1 heure de cours correspond à 3 heures minimum de travail personnel. A quoi cela correspond-il dans les cours de LSF ? Le

plus souvent, l'essentiel des contenus lexicaux et grammaticaux sont apportés pendant les cours et ne sont pas repris en dehors par les stagiaires.

- Moyens : dispositifs pédagogiques des universités : cours de langue, centres de ressources en langues, tuteurs en langue. Des dispositifs d'autoformation guidée sont mis en place pour toutes les langues enseignées à l'université. Il est également possible d'obtenir des heures de tutorat en langue. De tels supports sont envisageables avec la langue des signes.

- Objectifs et validation

L'objectif d'acquérir des connaissances et une pratique de la langue des signes, reste le même. Cependant, s'agit-il de progresser, d'accumuler les heures de cours, ou d'atteindre un niveau déterminé ?

En reprenant les mêmes contenus de cours que dans les associations, les enseignants respectent une progression, mais qui ne tient pas compte –qui n'évalue pas – les acquisitions. A l'université se rajoute une exigence en termes d'évaluation, de sanction des progrès de l'étudiant, l'enseignement universitaire donne lieu à des diplômes et toute matière doit donner lieu à une note.

Les diplômes avec une finalité professionnelle doivent garantir un niveau de compétence en langue qui correspond aux attentes. Selon la finalité du cours de LSF dans le cursus, selon qu'il s'agit d'une langue de spécialité ou d'une option de découverte, les objectifs à atteindre seront différents. L'université est habituée à gérer l'hétérogénéité des niveaux des étudiants, à partir du moment où les niveaux de compétence visés sont clairs.

Malheureusement, les programmes des associations ne couvrent pas toujours le travail sur une langue des signes déjà bien maîtrisée, comme celle des étudiants en formation d'interprète.

Aux universités donc de définir des niveaux de compétence à atteindre, selon les formations, selon les niveaux de diplômes. Dissocier le niveau d'avec le nombre d'heures d'enseignement, et d'avec les contenus pédagogiques de chaque séquence d'enseignement.

- Les enseignants : se pose d'emblée la question du statut des enseignants de LSF à l'université et de leur formation.

Les profs de langue sont recrutés soit au niveau du capes, soit au minimum titulaires d'un doctorat. A côté de cela, on a des lecteurs (niveau licence), mais qui n'assurent pas de l'enseignement directement.

Pourvus de diplômes requis, les enseignants de langues ont un statut de maître de conférence, de chargé de cours vacataire, ou de PRAG.

Quel est le statut actuel des enseignants de LSF ? Dans certaines université, ils ont des emplois permanents, dans d'autres des PAST, qui doivent être reconduits chaque année, ou des chargés de cours à titre individuel, ailleurs une convention lie l'université avec une association de cours de LSF, avec des cours spécifiques qui ont lieu à l'université, ou aussi l'accueil des étudiants à des conditions particulières dans les cours de l'association.

Les profs de LSF des associations ne sont pas tous diplômés, le plus souvent quand même passés par la formation continue de Paris 8 (DPCU) qui correspond à un niveau de licence.

- recherche :

La recherche sur l'enseignement de la LSF doit être menée avec les enseignants. Or ceux-ci n'appartiennent pas aux labos de recherche, sauf à y être expressément associés.

Le décalage avec l'enseignement des autres langues est flagrant.

Œuvrer pour la reconnaissance effective de la LSF comme langue à part entière dans l'éducation, c'est pour nous universitaires faire en sorte que les enseignements, les objectifs, les dispositifs d'évaluation et de progression soient comparables avec ceux des autres langues présentes à l'université.

Il est indispensable de faire le lien avec les autres langues, même si, encore et toujours, l'histoire des sourds explique la situation. Il faut dépasser cette position de toujours mettre la LSF à part, et au contraire se calquer sur ce qui se fait pour les autres langues.

2. Objectif de cette recherche :

Donner à la LSF une place équivalente à celle des autres langues à l'Université.

Définir les compétences à acquérir, leur progression, évaluer le niveau de langue atteint autrement que par un nombre d'heures de cours, construire des outils pédagogiques adaptés au public et aux objectifs, évaluer le travail fourni par l'étudiant.

Ouvrer pour que les enseignants aient une place reconnue et puissent s'impliquer dans les équipes pédagogiques.

Un vaste chantier que nous proposons de mettre en place à Lille, avec la participation des enseignants qui interviennent dans les différentes universités en France :

Aix, Angers, Tours, Grenoble, Lille, Paris, Poitiers, Rouen, Toulouse et ...

Mais aussi des professeurs dans les associations qui accueillent un public étudiant en nombre. Il est aussi important de faire le lien avec ceux qui enseignent dans les lycées.

Les pistes de travail :

- le référentiel européen de compétences en langues définit 6 niveaux de compétence dans les diverses modalités de la langue. Le niveau B1 doit être un minimum pour les étudiants qui veulent travailler avec des sourds, adultes ou enfants. Pour enseigner la LSF, pour enseigner en LSF, pour être interprète, quel niveau est requis ?

B2, C1 ?

Qu'en est-il pour les enseignants de langues autres ? Le niveau requis pour les professeurs des écoles qui enseignent les langues étrangères en école primaire : B1 ...

Un travail en profondeur, à partir du référentiel et du livret d'évaluation s'impose pour définir des objectifs de niveau selon les cursus et selon les diplômes.

Qui est en mesure de donner une évaluation des compétences en LSF à partir du référentiel ?

Peut-on envisager des épreuves calibrées ?

Comment se passent actuellement les évaluations de niveau de LSF ?

- Les outils pédagogiques

Le référentiel va donner des éléments, non pas pour structurer le contenu et les progressions des enseignements, mais pour pointer, parmi les compétences répertoriées, lesquelles s'acquièrent en cours, lesquelles s'acquièrent par la pratique.

Que peut-on mettre en place pour que les étudiants qui ne peuvent pas partir au pays des sourds puissent automatiser les usages de la langue ? Une réflexion doit s'engager sur le rôle des tuteurs, des lecteurs, et sur les moyens de recruter des lecteurs en LSF, de les former, sur leur fonction dans les centres de langue.

- La complémentarité des enseignements

Quelle place a la LSF dans les cursus : langue étrangère (2^{ème} langue vivante), langue de travail, langue de spécialité ?

Selon les cas, quels enseignements doivent se greffer sur ces cours de langue : civilisation, grammaire, littérature...

Des groupes de travail intra-universités et interuniversitaires sont mis en place pour chercher à améliorer les compétences en langues des étudiants. Il faut se joindre à ces travaux.

Des moyens financiers existent pour ce genre d'entreprise, il faut en profiter pour rassembler les enseignants concernés et leur permettre de mutualiser leurs expériences, leurs recherches, leurs constats, leurs outils. Et de leur donner des moyens pour progresser.

A Lille : chargée de mission sur la place des langues à l'université. Groupes de travail. Journées d'étude, Tables rondes ; On en prévoit une en fin d'année. Réunions de travail tout au long de l'année pour s'y préparer

Ainsi, nous n'apportons pas une recherche aboutie, mais un projet de travail, qui regroupera les enseignants à l'université et hors université, ayant comme point commun d'enseigner dans des cursus de langue à l'université. Enseignants et linguistes de LSF, enseignants d'autres et linguistes d'autres langues, tuteurs.

Choix stratégique : non pas qu'un groupe d'experts définisse des niveaux, des critères, mais que les gens du terrain réfléchissent à ce qui se fait, ce qu'il faut garder ou modifier, ce qui peut se faire, avec l'apport de travaux sur des langues qui ont déjà plus progressé.